

ANTIDOTE hebdo

Le flash infos de la CGT Finances Publiques

N° 181 / 7 juillet 2014

Je pense à MON AVENIR

J'INVESTIS POUR MON EMPLOI

Je rejoins la CGT

JEU D'ETE : LA SOLUTION



Le détail permettant de distinguer les deux Bruno, c'était la couleur de la cravate, bleue bien sûr pour Bézard (cf Antidote hebdo 180). Une cravate que l'on aura pu admirer 305 fois sur Ulysse dans la rubrique « visites dans les services » (entre août 2012 et avril 2014). Sacré challenge pour son successeur...

Nos lecteurs de la version papier en noir et blanc n'auront pas pu voir la différence. Ils savent donc ce qu'il leur reste à faire : s'abonner pour recevoir Antidote hebdo (en couleur et avec des liens actifs) par messagerie ! Rendez-vous sur le site de la CGT Finances Publiques 44, rubrique Sommaire/La section du 44/Recevoir nos infos, ou faire la demande par mail.

REGIMES INDEMNITAIRES

Les nouveaux régimes indemnitaires vont se mettre en place au 1er juillet pour les C et B, au 1er octobre pour les A, A+ et comptables.

Une information générale (fiches techniques sur Ulysse, dépliant) et individuelle (fiche d'information avec le bulletin de salaire) est prévue.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site national de la CGT Finances publiques ou en lien direct [ici](#).

APPEL D'EVALUATION : NE PAS S'ABSTENIR !

Les collègues qui n'ont pas fait appel de leur évaluation, ou celles et ceux qui n'ont pas confié la défense de leur recours à une organisation syndicale (par défiance ? mal conseillés ?) ont peut être raté le coche, du moins pour les catégories C et B de la DRFIP 44.

Il y avait cette année une réserve importante de 72 mois non distribués à l'issue des commissions d'harmonisation.

27 recours ont été déposés au total, toutes catégories confondues.

Les élu-es CGT ont obtenu une amélioration de l'avancement et/ou des appréciations pour 10 des 11 collègues les ayant sollicité. La CGT est également intervenue, tant l'injustice était manifeste, et a eu gain de cause pour un agent C n'ayant fait appel à aucun-e élu-e en CAPL.

Le compte-rendu détaillé sera disponible prochainement sur notre site local et en version papier dans les services.

LE VER EST DANS LE FRUIT

Pendant que la hiérarchie de la DGFIP tente de nous rassurer à propos du « schéma triennal d'adaptation des structures et du réseau » en gestation dans le cadre de la démarche stratégique, la casse des services s'organise, parfois sous tenue de camouflage.



Ainsi, l'article 25 du « projet de loi relatif à la simplification de la vie des entreprises » (voir en lien direct [ici](#)), cache, parmi toute une série de mesures et simplifications répondant aux vœux du Medef, une véritable bombe pour nos services.

Il prévoit que les collectivités territoriales et leurs établissements publics, mais aussi l'Etat et ses établissements publics pourront confier à un organisme public ou privé l'encaissement de certaines recettes ou redevances, dans des conditions comptables et financières qui restent à définir par décret !

En juin 2013, Bézard incitait fortement par circulaire les comptables publics, faute de moyens humains suffisants dans notre administration, à faire le forcing auprès des collectivités territoriales tentées de reprendre en direct la gestion de certains services, l'eau par exemple.

Avec ce projet (on vous en recommande la lecture édifiante de l'exposé des motifs), il suffira de passer une convention avec un organisme tiers. On pourra même se passer de pas mal de structures de recouvrement, et pas seulement en zone rurale...



Acte III de la décentralisation, Modernisation de l'Action Publique (et sa déclinaison de démarche stratégique chez nous), réforme territoriale : se mettent en place les pièces du puzzle qui vont mettre à mal l'organisation territoriale et les missions de service public de l'Etat.

COCKTAIL DGFIP



Dans le contexte budgétaire actuel, vous êtes pressés comme des citrons.

Lors de congés bien mérités, vous apprécierez le cocktail givré maison millésime 2014 : un zeste d'amertume, un soupçon d'assistanat, 2 tranches d'improductivité, le tout saupoudré d'une bonne couche de passivité, moyennant un prix gelé depuis 2010. Bonne dégustation et reposez-vous bien.

Après les vacances d'été, les vacances d'emplois vous attendront. Armez-vous de courage !

(article original de l'Index, journal de la CGT Finances Publiques 01)

OU VA LA MUTUELLE DES FINANCES ?

Gestion de son patrimoine immobilier, fixation des cotisations, référencement etc... Le point de vue de la CGT est à lire sur notre site local, ou en lien direct [ici](#).

